



Responsable Service Assurances

Catégorie A

Employeur : Ville et Métropole

Direction :

Direction des Affaires Juridiques

Effectif : 32

Leur raison d'être : Direction mutualisée :

- animation et coordination de la Direction (DAJ) en lien avec les responsables de services .organisation et coordination de la fonction juridique (Ju)
- souscription et gestion des contrats d'assurance, conseil en assurances, défense des intérêts et du patrimoine des deux collectivités (Ass),
- exercice du pouvoir de police du maire en matière de sécurité incendie et d'accessibilité des personnes handicapées dans les établissements recevant du public (ERP)
- Gestion du patrimoine immobilier privé de la Ville de Rennes (Immo)

Le sens de ce poste :

Le responsable de la mission Assurances anime, coordonne et contrôle l'activité du pôle Assurances. Il contribue à fixer la politique d'assurances, souscrit les marchés d'assurances, établit le budget annuel des assurances, gère les sinistres, conseille et informe en matière d'Assurance, constitue les parties civiles et rédige les protocoles ou recours direct.

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 8H30-12h et 13h30-17h30

Lieu de travail : Hôtel de Rennes Métropole

Matériel(s) à disposition : Ordinateur, téléphone portable pour déplacement et chaussures de sécurité pour expertise

Missions de suppléance : Détailler ici les missions de suppléance.

Service :

Service Assurances

L'équipe : Établissement du budget assurances pour tous les services des 2 institutions, souscription de tous les contrats d'assurance (renouvellement des marchés et souscription ponctuelle de marché d'assurance pour une opération de construction), gestion de tous sinistres sauf ceux où un véhicule de service est impliqué, information des services et des élus en matière d'assurance, dépôt de plainte et constitution de partie civile, recours direct contre tiers, établissement de protocole

Effectif Service : 3 personnes

Télétravail : Oui

Autres : Autres.

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Attaché Territorial

Parcours : A 2.

Éléments complémentaires de rémunération : Détailler
ici les éléments complémentaires de rémunération.

N° du poste : 90 085

Date de mise à jour de la fiche de poste : 23/02/2024

[Verso >](#)

Vos 3 principales missions :

1-Animer, coordonner et contrôler l'activité du Service Assurances (25% même si consultation)

Animer et encadrer
Veiller à la continuité de la Mission
Informé sur l'activité de la Mission
Coordonner, contrôler l'activité de la Mission de manière générale, et spécifiquement en matière de sinistre Responsabilité Civile ou de Tous risques Expositions
Conseiller en matière d'assurance, rédiger des clauses assurances dans différents marchés

2-Contribuer à fixer la politique d'assurance des deux institutions (10 à 50 % si consultation)

Procéder tous les 5 ans à la mise en concurrence des contrats d'assurances des 2 institutions
Souscrire ponctuellement des assurances construction (TRC, CCRD, DO)
Établir et contrôler le budget des assurances des 2 institutions

3-Représenter les institutions lors des sinistres en matière de "biens" assurés ou non, et en matière d'assurance "construction" (40 à 15 % si consultation)

Contrôler la gestion des sinistres des biens non assurés (Recours Direct contre tiers responsable, Constitution de Partie Civile devant juridictions)
Gérer les sinistres en Dommages aux biens
Gérer les sinistres assurances construction
Rédiger des Protocoles pour résoudre un sinistre

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Aptitude à travailler en équipe et à manager une équipe
- Qualité relationnelle
- Rigueur et réactivité
- Esprit d'initiative

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Connaissances générales de base du droit de la responsabilité Civile et Administrative, des marchés publics et du droit des assurances
- Qualité rédactionnelle
- Savoir organiser son travail et hiérarchiser les priorités
- Aptitude pour négocier les litiges avec les demandeurs, les experts et les assureurs
- Connaissance informatique (Outlook, Word, Excel...)

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissance du fonctionnement et de l'organisation des 2 institutions : RM et VDR
- Connaissance du logiciel interne ejad qui sert à enregistrer les sinistres ou études